

**4.A.6. Extrait du rapport de mission d  
u Colonel Jean-Claude Thomann, commandant l'opération  
Noroît du 21 octobre 1990 au 6 décembre 1990**

**Déclassifié**

Appréciation générale sur la mission NOROIT

DÉCLASSIFIÉ

- L'opération NOROIT est une mission classique de protection de ressortissants à l'étranger et de préparation de leur éventuelle évacuation, dans un pays objet d'une agression extérieure ou pouvant être le théâtre de troubles intérieurs majeurs.

Conduite avec des moyens très limités et un coût de soutien minimal, caractérisée par un impératif permanent de non ingérence dans les affaires intérieures du pays hôte, impliquant de conjuguer discrétion et pouvoir dissuasif, cette mission comporte trois volets distincts :

- Protection directe des autorités diplomatiques et des installations nécessaires pour une évacuation.

- Action psychologique visant à rassurer les expatriés et leur permettre d'exercer leurs activités dans un contexte de sécurité.

- Préparation, organisation et éventuellement conduite de l'évacuation des ressortissants.

A ces trois aspects de la mission, il convient d'ajouter le rôle stabilisateur que joue la présence, même non active, d'un contingent d'intervention étranger, pour conforter un pouvoir menacé par une agression extérieure et confronté à un risque non négligeable de troubles intérieurs, d'origine ethnique ou politique.

- Dans ce cadre, l'action du détachement NOROIT est centrée sur les préoccupations suivantes :

- Assurer, rationnellement et avec une efficacité maximale, la composante militaire technique de la mission, c'est à dire la sûreté des personnes et des installations.

- Se renseigner en permanence sur l'évolution de la situation, de manière à ne pas être surpris et à préserver aussi une capacité de réaction optimale.

- Organiser dans ses moindres détails le processus d'évacuation, pour en garantir la fiabilité, quels que soient le contexte ou la menace.